



RAPPORT NARRATIF DU FOPABU 2015



Bujumbura, juin 2016

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| Liste des Sigles et Abréviations | 2 |
| INTRODUCTION GENERALE..... | 3 |
| i Ses membres | 3 |
| ii Vision..... | 3 |
| iii Mission | 3 |
| iv Les objectifs institutionnels | 4 |
| I ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES | 4 |
| I.1 Atelier de renforcement de capacités des membres du FOPABU pour participer et influencer la prise en compte des revendications des organisations paysannes dans le budget du Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage. | 4 |
| I.2 Retraite de formation sur la communication non violente, gestion pacifique des conflits et gestion de la rumeur ainsi que la bonne gouvernance | 6 |
| I.3 Atelier de renforcement de capacités des leaders du FOPABU en planification stratégique des organisations | 10 |
| I.4 Atelier de formation des leaders et staff des OP membres du FOPABU sur l’approche cadre logique et rédaction des projets..... | 12 |
| II ACTIVITES DE PLAIDOYER..... | 14 |
| II.1 Elaboration et validation du projet de renforcement de capacités du FOPABU et de ses OP membres dans le cadre du Programme de Coopération Technique «PCT» soumis à la FAO-Burundi | 14 |
| II.2 Conduite de l’étude d’évaluation des impacts de la crise politique d’avril 2015 au Burundi sur le secteur agricole..... | 16 |
| II.3 Elaboration et soumission d’un projet d’appui institutionnel du FOPABU | 21 |
| II.4 Organisation de la foire nationale agricole et le forum national paysan, édition 2015 | 23 |
| II.5 Participation aux réunions ou évènements organisés par les partenaires..... | 26 |
| III. REUNIONS DU GROUPE DE PLAIDOYER AGRICOLE | 27 |
| IV REUNIONS STATUTAIRE..... | 31 |
| IV.1 Réunions du Comité Exécutif | 31 |
| IV.2 Réunions du Comité de Surveillance | 31 |
| V CONTRAINTES | 31 |
| V.1 Au niveau externe..... | 31 |
| V.2 Au niveau interne | 32 |
| RECOMMANDATIONS..... | 32 |
| Au Gouvernement | 32 |
| Aux partenaires techniques et financiers..... | 32 |
| Aux organisations d’appui | 33 |
| CONCLUSION..... | 33 |

Liste des Sigles et Abréviations

| | |
|-----------------------------|--|
| AG | : Assemblée Générale |
| ADECA | : Association des Démobilisés et des Ex-Combattants pour l'Auto développement |
| ADISCO | : Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines |
| ACORD-Burundi | : Association de Coopération et de Recherche pour le Développement |
| APROPABU | : L'Association pour la Promotion des Palmiculteurs du Burundi «» ; |
| CAPAD | : Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement |
| CAPRI | : Collectif des Associations des Producteurs du Riz en périmètre de la SRDI |
| CAFED | : Collectif des Associations Féminines pour le Développement |
| CCFD-Terre solidaire | : Comité Catholique contre la Faim et pour la Développement |
| CE | : Comité Exécutif |
| CNAC | : Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs |
| CNAPCO | : Confédération Nationale des Associations des Producteurs du Coton |
| CNATHE | : Confédération Nationale des Associations des Producteurs de Thé |
| CNV | : Communication Non violente |
| CSA | : Collectif Stratégique Alimentaire |
| CS | : Comité de Surveillance |
| ETN | : Equipe Technique National pour la revue PNIA |
| FBP | : Fédération Burundaise de Pêche |
| FOPABU | : Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi |
| GPA | : Groupe de Plaidoyer Agricole |
| GSADR | : Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural |
| JMA | : Journée Mondiale de l'Alimentation |
| Inades Burundi | : Institut Africain pour le Développement Economique et Social |
| MINAGRIE | : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage |
| OA | : Organisation d'Appui |
| OP | : Organisation de Producteur |
| PCT | : Programme de Coopération Technique |
| PNIA | : Plan National d'Investissement Agricole |
| PS | : Plan Stratégique |
| PTFs | : Partenaires Techniques et Financiers |
| RAPES-Burundi | : Réseau des Acteurs pour la Promotion Economique et Social |
| SAN | : Stratégie Agricole Nationale |
| UCODE-AMR | : L'Union pour la Coopération et le Développement-Appui au Monde Rural |

INTRODUCTION GENERALE

Le Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi, « FOPABU-ijwiry'abarimyi » en sigle, a été créé le 9 Juillet 2009 par sept organisations paysannes du Burundi et agréé par l'Ordonnance Ministérielle N° 1757 du 29 octobre 2012. Actuellement, le FOPABU est composé par 11 confédérations paysannes œuvrant dans les différentes filières industrielles et vivrières.

i Ses membres

1. La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs «CNAC» ;
2. La Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement « CAPAD » ;
3. Le Collectif des Associations des Producteurs du Riz en périmètre de la SRDI «CAPRI» ;
4. L'Association pour la Promotion des Palmiculteurs du Burundi «APROPABU» ;
5. La Confédération Nationale des Associations des Producteurs du Coton « CNAPCO-GIRISHAKA » ;
6. La Confédération Nationale des Associations des Producteurs de Thé «CNATHE-NYAMUKAMIGWABOSE» ;
7. L'Union pour la Coopération et le Développement-Appui au Monde Rural « UCODE-AMR »;
8. La Fédération Burundaise de Pêche «FBP» ;
9. Le Collectif des Associations Féminines pour le Développement «CAFED» ;
10. La Fédération des Apiculteurs du Nord du Pays «GARUKIRABAVUMBI» ;
11. L'Association des Démobilisés et des Ex-Combattants pour l'Auto développement «ADECA »(Apiculture).

ii Vision

Défendre et plaider pour les intérêts du monde rural en vue de parvenir à une agriculture professionnalisée au Burundi.

iii Mission

Rassembler, animer et mobiliser les organisations paysannes à travers un forum autour de l'agriculture familiale pour défendre les intérêts des producteurs agricoles auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers «PTF» par divers thèmes de plaidoyer.

iv Les objectifs institutionnels

- a. Rassembler toutes les organisations des producteurs agricoles dans un forum unique;
- b. Assurer la représentation et le plaidoyer en faveur du développement du monde rural ;
- c. Défendre les droits et les intérêts des organisations membres ;
- d. S'impliquer activement dans le suivi des politiques et programmes visant l'amélioration des conditions de vie du monde rural ;
- e. Contribuer à fournir des informations visant le développement du monde rural ;
- f. S'intéresser à tout ce qui peut contribuer à la promotion de l'agriculture dans tous ses aspects ;
- g. Plaider pour que les programmes de développement tiennent en compte des aspects de l'environnement.

Les réalisations du FOPABU pour l'exercice 2015 s'inscrit dans le plan stratégique 2013-2015 et découlent de son plan d'action 2015 basé sur trois objectifs spécifiques : le renforcement de capacités des Organisations de Producteur «OP » membres pour qu'elles puissent être bien organisées et dynamiques dans la réalisation de leurs missions ; la mobilisation des «OP » du secteur agricole au Burundi pour qu'elles contribuent activement à la défense de leurs intérêts et le plaidoyer efficace et solide susceptible d'assurer la professionnalisation du métier d'agriculture au Burundi. Au cours de ce rapportage nous allons nettement distinguer les activités de renforcement de capacités, les activités de plaidoyer et les activités de mobilisation/animation des organisations membres du Groupe de Plaidoyer Agricole « GPA » et les OP membres à travers les réunions statutaires.

I ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES

Le FOPABU en tant que plateforme des OP au niveau national développe régulièrement des activités de renforcement de capacités de ses OP membres. Sachant que les membres du FOPABU ne sont pas au même niveau de développement organisationnel, il existe des membres très avancés dont notamment la CAPAD, la CNAC et l'UCODE AMR. Les autres nécessitent toujours un renforcement de capacité dans différents secteurs pour réduire progressivement l'écart de développement.

I.1 Atelier de renforcement de capacités des membres du FOPABU pour participer et influencer la prise en compte des revendications des organisations paysannes dans le budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Chaque pays y compris le Burundi vote un budget national. Ce budget est global puisque chaque Ministère sectoriel y trouve sa part préalablement validé par le Conseil des Ministres après que les processus antérieurs auraient été épuisés par des services techniques habilités. L'accord de MAPUTO de 2003 que le Burundi a suscité, précise que chaque pays doit affecter au moins 10% de son budget national au secteur agricole. Depuis lors, les budgets nationaux n'ont jamais atteint 7 % (cfr les états généraux sur l'agriculture et l'élevage, 2014).



Dans le but d'apprendre davantage les mécanismes de plaidoyer pour influencer le Gouvernement pour privilégier ce secteur qui fait vivre plus de 90% des burundais, en date du 24 mars 2015, il s'est tenu un atelier de renforcement des

capacités des membres du FOPABU. Cet atelier a été organisé par l'association Ligue Iteka en étroite collaboration avec le FOPABU sous l'appui financier de Christian Aid et 20 leaders dont 3 femmes provenant des 11 OP membres du FOPABU ont répondu à l'invitation. Les participants devraient apprendre comment participer et influencer la prise en compte des revendications des organisations paysannes dans le budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage «MINAGRIE».

L'accès aux informations budgétaires et la participation au processus budgétaire par les agri-éleveurs est plus qu'actuellement une nécessité en ce moment où la démocratie s'inspire des principes de la bonne gouvernance dans tous les domaines de la vie du pays.

Ledit atelier était une opportunité de renforcer les capacités des organisations des producteurs réunis au sein du FOPABU en vue de leur permettre de suivre de près le processus budgétaire



du MINAGRIE en vue de l'influencer à intégrer les revendications prioritaires des agri-éleveurs. Cet atelier a permis aux leaders producteurs membre du FOPABU la compréhension théorique et pratique des éléments à prendre compte pour faire un bon suivi budgétaire qui leur permettront par conséquent de pouvoir mettre en place des

stratégies d'influence.

L'objectif global de cet atelier de trois jours était de fournir aux leaders de premières lignes des organisations paysannes membres du FOPABU des compétences indispensables pour faire le suivi du processus budgétaire et des capacités d'influencer le MINAGRIE aussi bien

dans le choix des priorités, leur budgétisation, la négociation avec tous les intervenants sur la chaîne du budget (autorités du MINAGRIE, celles des Finances, du Gouvernement et du Parlement) afin que les revendications des producteurs agricoles soient prises en compte à chaque étape du processus budgétaire.

Une série de recommandations a été émise dont principalement le suivi et l'implication des leaders des OP dans tout le processus de budgétisation agricole au Burundi afin de s'assurer que les intérêts des producteurs ont été privilégiés par rapport aux outils nationaux et internationaux qui engagent le Burundi.

En conclusion, après avoir compris tout le processus de la planification budgétaire et les étapes stratégiques d'influence, les participants à la séance se sont décidés qu'à partir de dorénavant, ils vont s'intéresser à cet aspect et suivre le processus en plaidant au profit du secteur agricole porteur de l'économie nationale.

I.2 Retraite de formation sur la communication non violente, gestion pacifique des conflits et gestion de la rumeur ainsi que la bonne gouvernance

Le FOPABU-ijwi ry'abarimyi est une asbl reconnue par la loi burundaise. Une association à but non lucratif est un regroupement d'au moins deux personnes qui décident de mettre en commun des moyens afin d'exercer une activité sans but de s'enrichir personnel. Le FOPABU est par conséquent une association des confédérations des producteurs agricoles et dispose des organes comme tant d'autres asbl. Nous pouvons citer l'Assemblée Générale, le Comité Exécutif, le Comité de Surveillance et le Secrétariat Exécutif. Il exécute de différentes activités ou programmes de plaidoyer agricole au profit des producteurs agricoles. Il travaille en étroite collaboration avec ses partenaires tant nationaux qu'internationaux.

Pour entretenir des partenariats, conduire des actions et dégager des résultats, une communication interne et externe est incontournable à tous les niveaux et dans tous les sens. Tous les organes se communiquent pour réaliser les actions quotidiennes et régulièrement.



Cela démontre que la communication est un outil très fondamental pour mener à bien le plaidoyer agricole que le FOPABU est appelé à réaliser au quotidien.

Bien plus, une telle plateforme pour arriver au but ultime ainsi que ses membres, il doit avoir une gouvernance adéquate que leur permettant une meilleure gestion de l'organisation à tous les niveaux, d'où

l'organisation de ladite retraite de formation en dates du 01 au 02 octobre 2015 pour se renforcer davantage aussi bien sur cet aspect sous la facilitation principale du Prof. SURURU Adolphe, spécialiste en communication non violente.

En effet, la retraite de formation sur la communication non violente et la bonne gouvernance a été organisée à l'intention des organes et les membres du FOPABU qui était au nombre 20 personnes à raison de 16 hommes dont 10 femmes. L'objectif visé était d'élever le niveau de communication non violente entre tous les organes du FOPABU et éclairer davantage la notion de bonne gouvernance et ses caractéristiques. Les formateurs, Prof. SURURU Adolphe et Monsieur YENGAYENGE Jean Paul ont présenté respectivement sur la communication non violente, gestion pacifique des conflits et gestion de la rumeur ainsi que la bonne gouvernance et les participants ont suivi avec une attention très particulière les thèmes développés.

- **Bonne gouvernance :** Le formateur sur cet aspect a introduit tout en commençant à la définition d'une association plus particulièrement une plateforme comme FOPABU. Pour faire preuve d'une bonne gouvernance l'association doit être caractérisée par des personnes physiques ou morales engagées et responsables. Elle doit manifester une démocratie dans l'égalité, l'équité avec une solidarité entre les membres. Pour lui, ces valeurs sont capitales pour promouvoir une bonne gouvernance. Ainsi, les principes suivants : adhésion volontaires ouverte à tous, le pouvoir démocratique des membres, la participation économique des membres, l'autonomie et l'indépendance et les formations progressives constituent le nœud de développement d'une association. Avant de terminer il a insisté sur les cinq caractéristiques d'une bonne gouvernance, l'obligation de rendre compte, efficacité et l'efficience, intégrité et justesse, la responsabilité et la transparence. Ces caractéristiques sont renforcées par une communication, animation et contrôle, va-t-il ajouté (cfr le module).
- **Communication non violente, gestion pacifique des conflits et gestion de la rumeur**
 - ✓ D'après le Prof. SURURU Adolphe, la communication non violente (CNV) est un outil qui aide à échanger les informations nécessaires pour donner et recevoir dans un esprit de compassion. Elle attire l'attention sur les sentiments, les besoins et les demandes de chaque personne et se garde de toute critique. Elle permet la poursuite du dialogue même lorsqu'on échange des opinions divergentes ou qu'on se trouve devant un conflit. En effet, toute personne vise à vivre sa bienveillance naturelle, comme une « girafe » jusqu'aux moyens utilisés parce qu'on récolte toujours les fruits des méthodes utilisés : si elles sont paisibles (girafe), ce seront des fruits de paix, si elles sont violentes (chacals), ce seront des fruits de rejet et de riposte. En renforçant la sécurité dans la relation par des moyens ou des méthodes pacifiques, on va vers la solidarité, ajoute-il. Au préalable, avant même d'aborder la mise en pratique de la communication non violente, il faut être profondément au clair intérieurement avec trois points importants :

- La recherche de conviction et de maintien de relations bienveillantes avec l'autre ;
- La résolution de respecter totalement la liberté de l'autre et d'accepter d'avance et jusqu'au bout un « non » de sa part ;
- La résolution de viser la satisfaction des besoins de part et d'autre et donc s'engager à rencontrer l'autre réellement aussi sur le terrain des besoins à lui.

Lorsque ces trois préalables ne sont pas bien conscientisés au moment de la mise en pratique de la CNV, on part dans une optique de manipulation c'est-à-dire mener l'autre à faire ce que l'on veut soi-même et l'autre sentira notre intention égocentrée et ne se pliera pas longtemps à la démarche des individus.



Pour symboliser l'approche non violente et l'approche violente en relation, Marshall Rosenberg (décédé ce 7 février 2015) utilise les images de la girafe et du chacal. Ces deux animaux évoquent effectivement deux types d'attitudes relationnelles,

soit basées sur le respect et l'élan de vie, soit basées sur des rapports de force et de pouvoir. Dans nos relations quotidiennes, nous pouvons voir surgir deux types d'attitudes différentes, les unes résultant d'une dynamique du pouvoir et les autres étant régies par la dynamique de l'élan du cœur, a-t-il martelé.

Pour bien apprendre aux participants la pratique de la CNV, plusieurs exercices ont été réalisés à tour de rôle afin de s'assurer que la matière a été assimilée.

- ✓ Au cours de la retraite, le formateur a fait un ainsi un point sur la gestion pacifique des conflits qui est un processus qui commence lorsqu'une personne ou un groupe de personnes sent, perçoit ou pense qu'une autre personne ou un autre groupe de personnes affecte négativement ou va affecter négativement ses intérêts (matériels, physiques, psychologiques, philosophiques, spirituels etc. Sans prétendre étoffer sa présentation sur la gestion pacifique des conflits, les points suivants ont été définis : la définition du conflit, les approches relatives au conflit, les dangers d'étouffer un conflit, quelques concepts de base, les différentes approches de gestion des conflits, les styles de gestion des conflits, les approches en termes de résolution des problèmes, les avantages de la résolution de problèmes, les théories sur les causes du conflit, les modes

alternatifs de résolution des conflits, la facilitation, la médiation, les techniques de négociation.

- ✓ Le formateur n'a pas manqué à tracer les grandes lignes de la gestion de la rumeur qui est souvent source des conflits. Dans son introduction, le formateur a souligné que les rumeurs sont d'abord une information qui apporte des éléments nouveaux sur une personne ou sur un événement lié à l'actualité. Elle se démarque de la légende qui se porte sur un fait passé. En second lieu, la rumeur est destinée à être crue. On ne la raconte généralement pas dans le but d'amuser ou de faire rêver, en cela elle se distingue des histoires drôles ou des comptes. Même si la rumeur cherche à convaincre, elle est gênant, parce que personne ne la contrôle et a des effets sur l'opinion et le système social, soit par son caractère d'information prématurée risquant de provoquer des déséquilibres, soit par son caractère mensonger portant atteinte de manière délibérée ou non des personnes, des groupes ou des intérêts ou susciter la panique. Elle est surnommée le plus vieux média du monde, radio trottoir, radio libre, média de l'ombre, téléphone arabe, etc.

La rumeur fait circuler des nouvelles, fait et défait des réputations, précipite les émeutes et les guerres. Les participants ont reçus des détails sur les sources possibles de rumeurs, le mutisme des responsables et de l'intelligentsia, les acteurs possibles des rumeurs, les relais possibles dans la transmission de la rumeur, les fins possibles des rumeurs, les attitudes pour la prévenir (cfr module)



Enfin, avant de clôturer la formation, les participants ont prouvé leur sentiment de satisfaction. A la sortie de la formation, la plupart ont commencé d'ailleurs à s'exercer davantage sur l'utilisation de la CNV au cours des échanges

mutuels. Les résultats attendus ont été atteints à plus de 90% car tous les participants après avoir pris ses contact, ils l'ont négocié afin d'organiser une telle la formation au profit des membres de leurs organisations d'origine.

I.3 Atelier de renforcement de capacités des leaders du FOPABU en planification stratégique des organisations

Le FOPABU est aujourd'hui une des plates-formes légalement reconnu par la loi, formée des confédérations regroupées autour des principales filières agricoles, structurée de la base jusqu'au niveau national. Il est certes connu par les pouvoirs publics burundais et les partenaires techniques et financiers (PTF) pour s'être assignée la noble mission de défendre les intérêts et les droits des producteurs agricoles ruraux à quasi-totalité paysanne à travers le plaidoyer.

Durant les 7 dernières années (2009 à 2015), le FOPABU à travers le Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA) s'est approprié d'enjeux importants pour le monde paysan burundais et a contribué à la définition de textes légaux importants (PNIA : Plan National d'Investissements Agricole, Stratégie Nationale Agricole « SAN » par exemple) tout en installant et faisant reconnaître à l'agenda politique, la question cruciale liée à l'agriculture familiale.

Malgré les résultats positifs enregistrés, le FOPABU n'est pas encore parvenu à remplir pleinement sa mission et ses objectifs suite aux différents défis dont il fait face, certains sont dus à sa jeunesse et sont notamment les équipements limités, le personnel insuffisant et les capacités managériales non encore renforcés, ainsi que le manque du plan stratégique bien élaboré.

Notons que le FOPABU durant ces trois dernières années avait fait élaborer son premier Plan



Stratégique 2013-2015, mais force était de constater que lors de son utilisation, il était lacunaire. C'est-à-dire qu'il était constitué par une analyse des problèmes auxquels les agriculteurs ruraux font face et proposait des solutions et des actions pour résoudre ces problèmes sans pouvoir clairement dégager la vision, la mission, les valeurs et les axes stratégiques sur lesquels le FOPABU devrait se focaliser

pour réussir son action. Les solutions proposées étaient seulement appropriés aux agriculteurs mais pas à un forum de sa taille.

C'est dans cette optique que le FOPABU a rédigé et soumis un projet d'appui institutionnel auprès de l'Oxfam Novib pour financement. Les activités de renforcement des capacités y

faisaient parties, d'où l'organisation d'un atelier de renforcement de capacités sous forme d'une formation-action à l'intention de 22 participants membres dont 5 femmes en vue d'élaborer son 2^{ème} plan stratégique 2016-2020 « PS ». Pour réaliser ce travail, le FOPABU a fait appel à un consultant externe, Monsieur NYENGAYENGE Gilbert, pour conduire un processus participatif avec les parties prenantes (les représentants des leaders locaux et le personnel du FOPABU) dont la méthodologie est décrite ci-après.



Ladite formation a couvert une période de 5 jours (30 novembre au 04 décembre 2015).

Pédagogiquement, la démarche consistait qu'à chaque étape, le consultant donne des explications simples et pratiques de sorte que les participants puissent s'approprier le déroulement de l'atelier et les produits escomptés.

A la sortie de l'atelier, quelques résultats ont été dégagés : le draft du PS était disponible pour servir une matière première au consultant pour l'élaboration du premier draft1 de PS du FOPABU, 70% des participants étaient à mesure de suivre les grandes étapes de rédaction du PS.

Le draft a été présenté pendant une séance de restitution aux représentants des OA et d'autres personnes ressources pour apporter des critiques et enrichir le document répondant aux normes techniques des plans stratégiques standards. Une fois que les observations issues de l'atelier de restitution prises en compte, le document de PS sera présenté à l'Assemblée Générale du FOPABU pour validation.



I.4 Atelier de formation des leaders et staff des OP membres du FOPABU sur l'approche cadre logique et rédaction des projets

Le diagnostic institutionnel du FOPABU au cours du 1^{er} trimestre 2015, il a été prouvé qu'il existe des faiblesses liées à la planification des interventions et à la rédaction des propositions pertinentes de projets en réponse aux appels à propositions. C'est ainsi qu'au cours de la mise en œuvre du projet d'appui institutionnel soumis à Oxfam Novib, on a organisé une formation



en planification opérationnelle basée sur l'approche cadre logique et rédaction des projets à l'endroit de son staff et celui de ses OP faîtières membres, par la facilitation du consultant-formateur, Monsieur NTAGUNAMA Frédéric.

L'objectif principal de la formation était de contribuer à développer les capacités opérationnelles du FOPABU et de ses OP membres

notamment à travers la formation sur le module précité.

La formation était cernée sur l'approche cadre logique et rédaction des projets dispensés au profit de 13 participants dont 2 femmes leaders et staff des organisations de producteurs agricoles membres du FOPABU tenue du 14 au 18 décembre 2015 et s'inscrivait dans une logique de former et de renforcer leurs capacités de manière durable. Une fois arrivé dans leurs organisations d'origine, ils doivent améliorer leurs performances en confrontant les notions apprises avec les réalités du terrain.

C'est donc une occasion leur offerte pour mieux faire la planification en général avec quelques éléments fondamentaux de la planification opérationnelle et de la mise en œuvre de projets qui leur permettront d'être



capables de mieux organiser et planifier leurs activités dans leurs organisations respectives.

En définitive, le FOPABU et ses organisations membres devraient avoir, en leur sein, des personnes capables de présenter aux différents partenaires/bailleurs des projets sous une forme acceptable prêts à être financés.

En général, la méthodologie utilisée au cours de la formation est une méthodologie participative basée sur la formation-action. C'est-à-dire que l'apprenant pratique en même temps ce qui lui est enseigné afin de s'en imprégner et s'en approprier davantage et faciliter l'intégration de ces aspects dans ses réflexes au quotidien selon le principe : *«Si je l'entends, je l'oublie ; si je le vois, je me le rappelle ; si je le découvre, je l'intériorise»*.

Au début de la formation, le formateur a réalisé une évaluation des connaissances initiales des participants par rapport au contenu de la formation basée sur les grands chapitres du module en question (cfr le rapport détaillé de la formation). Après dépouillement, l'on a constaté que le niveau général des connaissances initiales était à 21% sur les notions générales de l'approche cadre logique et rédaction des projets, donc un niveau moins satisfaisant. D'où, l'importance de la tenue de cette formation pour les participants membres des organisations des producteurs agricoles/FOPABU qui sont souvent appelés à faire des planifications dans leurs organisations respectives.

A la fin de la formation, l'on a recouru à l'évaluation des connaissances acquises, avec les



mêmes critères du début, afin d'évaluer le niveau atteint dans l'apprentissage et l'appropriation des nouvelles notions dispensées. Le niveau général des connaissances acquises est monté à 89%, ce qui traduit une nette amélioration du niveau des connaissances acquises par rapport au niveau initial de 21%.

En somme, les attentes des participants exprimées tout au

début de la formation ont été réalisées (savoir rédiger un projet, être capable de faire un plan d'action, avoir des connaissances sur la rédaction des projets et la maîtrise des connaissances sur la planification opérationnelle et élaboration des projets). Les résultats sont très satisfaisants car le pourcentage (89%) du niveau de connaissance à la fin de la formation démontre sans doute que des participants ont un bagage suffisant de la maîtrise des notions nouvellement acquises.

Enfin, les actions de renforcement de capacités constituent un nœud de réussite des missions principales du FOPABU. Les personnes renforcées dans différents modules contribuent valablement à la promotion d'une organisation à travers la planification à court, à moyen et à long terme. Les forces des organisations de la société civile sont aussi fondées sur leur capacité d'élaboration et mise en œuvre des projets, gestions des ressources humaines, gestions de leurs membres et à tous les niveaux, etc. Le renforcement de capacités est alors un axe incontournable dans les priorités annuelles du FOPABU pour appuyer le développement du secteur agricole via les actions de plaidoirie.

II ACTIVITES DE PLAIDOYER

II.1 Elaboration et validation du projet de renforcement de capacités du FOPABU et de ses OP membres dans le cadre du Programme de Coopération Technique «PCT» soumis à la FAO-Burundi

La mission principale du FOPABU est le plaidoyer agricole auprès de divers décideurs au profit du producteur agricole. Ce plaidoyer est réalisé chaque fois que de besoin par le biais des mécanismes connus afin d'avoir des résultats attendus. Pour le cas présent, le plaidoyer consistait à ce que le Ministère ayant l'Agriculture dans ces attributions puisse adresser une requête d'appui au FOPABU à la FAO-Burundi via un PCT.



A la fin de l'année 2014, sous l'appui technique et financier du Collectif Stratégiques Alimentaires «CSA», le FOPABU a amorcé un processus d'élaboration d'un projet de renforcement des capacités professionnelles du FOPABU et de ses OP membres à soumettre à la FAO-Burundi pour financement pour une période de 2 ans renouvelable à la hauteur de 400 000USD qui s'inscrit dans le Programme de Coopération Technique «PCT».

Depuis lors, le FOPABU a lancé des termes de référence pour recruter une équipe de deux consultants pour conduire le diagnostic de 7 organisations paysannes membres du FOPABU et le FOPABU lui-même. Chaque fois, au moins 5 leaders par OP ont été consultés. Les données collectées ont facilité l'élaboration d'un document de projet de PCT et a alimenté le PS du FOPABU. La maquette du manuel d'enquête a été élaborée par le secrétariat exécutif du FOPABU en collaboration avec le CSA et le consultant international Monsieur Jacques Strebelle.

Les démarches de diagnostic ont été lancées à la fin de l'année 2014 et se sont poursuivies jusqu'au 30 juin de 2015, date à laquelle le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a introduit une requête du Gouvernement d'une Assistance Technique et Financière pour le TCP en faveur du FOPABU et ses OP faitières membres après un long processus de plaidoyer. Cette requête adressée à la FAO-Burundi devra permettre au FOPABU de mettre en place les formations nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques identifiés durant la phase de diagnostic.

Les résultats du diagnostic ont été présentés au cours de l'atelier de validation dudit projet du PCT organisé en date du 22 octobre 2015. Cet atelier a pu réunir toutes les OP membres du



FOPABU, les Organisations d'Appui « OA » et les PTFs, soit 71 participants dont 16 femmes. Lors de cet atelier de validation on a pu dégager les différentes observations d'améliorations. Toutes les observations relevées ont été prises en compte le document final afin d'obtenir un PCT complet et satisfaisant à soumettre à la FAO-Burundi selon les procédures.

Enfin, les résultats escomptés ont été atteints car le diagnostic du FOPABU et de ses OP membres a été réalisé et le document y relatif validé est disponible. Ainsi, la requête et le projet ont été déjà soumis à la FAO-Burundi et les étapes de son évaluation à différents niveaux pour financement sont en cours.

II.2 Conduite de l'étude d'évaluation des impacts de la crise politique d'avril 2015 au Burundi sur le secteur agricole

Le Burundi a connu depuis fin avril 2015 une crise politique liée au contexte électoral. Parmi les conséquences immédiates de cette crise figurent les fuites d'un certain nombre de burundais. Certaines radios privées l'ont pu rapporter et les témoignages de producteurs agricoles faisant état de perturbations des activités économiques et de cas de mévente des produits agricoles normalement écoulés vers Bujumbura où des manifestations de contestations à caractère politique ont duré environ deux mois.



Les effets de ces manifestations se sont manifestés d'une manière ou d'une autre en dehors de la capitale jusqu'en milieu rural. Un certain nombre de petits exploitants agricoles ont dû abandonner leurs exploitations et les cultures dont certaines étaient sur le point d'arriver à la maturité. En choisissant de s'exiler à l'étranger, les petits exploitants ont dû délaisser les activités agricoles ou ont été contraints de prendre des mesures drastiques pour subvenir à leurs besoins.

En vue de mieux comprendre la nature et l'ampleur des impacts de la crise politique en cours sur le secteur agricole burundais et de se doter un outil de plaidoyer, le consortium des organisations : Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi « FOPABU », (ii) la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement « CAPAD », (iii) l'INADES-Formation et, (iv) l'Association de Coopération et de Recherche pour le Développement « ACORD-Burundi », sous le lead du FOPABU et en collaboration avec leur partenaire technique et financier « le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement « CCFD-Terre solidaire » ont mené une étude d'évaluation des impacts de la crise politique d'avril 2015 au Burundi sur le secteur agricole.

II.2.1 Collecte des données

L'étude a été réalisée dans sept provinces du Burundi situées à la frontière avec les pays voisins au nord(Rwanda), au Sud (Tanzanie) et à l'ouest (RD Congo) à partir du 17 août 2015 pour une durée de 18 jours ouvrables. Au Nord, l'étude a couvert les provinces de Kirundo, Ngozi et Kayanza. Les provinces de l'ouest concernées étaient Bujumbura rural, Bubanza et

Cibitoke tandis que pour le sud la province de Makamba a été ciblée pour faire partie de la zone d'étude. L'évaluation était basée sur l'analyse des informations recueillies auprès d'un échantillon de 138 exploitants agricoles et 27 grands commerçants de produits agricoles. Des compléments d'information ont été recherchés auprès d'informateurs clés tels que les responsables administratifs locaux, les agents des services agricoles communaux et les responsables d'agences d'institution de microfinance.

II.2.2 Partage des résultats

Après le travail de collecte des données, une séance de restitution des résultats et un atelier de validation ont été respectivement organisés en date du 14 septembre 2015 et du 23 octobre 2015 à l'intention des organisations membres du Groupe de Plaidoyer Agricole « GPA » et des médias. Une trentaine des participants a répondu à ces rendez-vous dont 12 femmes.

Les principaux résultats de l'évaluation étaient :

- 81,9% des producteurs reconnaissent que la crise politique a affecté leurs ménages d'une façon ou d'une autre.
- 13,8% des ménages reconnaissent des départs en exil à l'étranger de membres qui constituaient potentiellement la main d'œuvre agricole familiale.
- 7,2% (10 sur 138) des participants reconnaissent d'avoir vendu une parcelle de leur propriété foncière pour obtenir de l'argent dont ils avaient un besoin urgent afin de pouvoir financer le voyage des membres de la famille vers le lieu de refuge en raison de la situation de crise politique prévalant au cours de la période allant d'avril à juillet 2015.
- 63,8% d'enquêtés ont été victimes de vols de récoltes sur pied.
- 18,8% d'enquêtés ont été victimes des vols de bétail.
- 28,3% d'enquêtés ont vendu des cultures sur pieds à un prix de bradage.
- 71%% des répondants reconnaissent d'avoir vendu des produits de récolte à bas prix au cours des mois d'avril, mai, juin et juillet 2015 en raison de la peur suscitée par un climat sécuritaire peu rassurant qui prévalait dans le pays.
- 54% de l'effectif total ont vendu leur cheptel à des prix dérisoires. L'ampleur des ventes de détresse du cheptel dans les provinces de Makamba, Kayanza et Cibitoke où plus de 50% de la population enquêtée se sont sentis obligés de brader leur cheptel au cours de la période de crise politique.
- L'exil de la population a provoqué l'éclatement de certains ménages dont certains membres ont dû quitter leur foyer séparément pour se réfugier dans les pays limitrophes tandis que d'autres sont restés sur place volontairement ou par contrainte.

➤ Les incidences des effets de la crise étaient :



- ✚ incidence sur les activités agricoles de la saison 2015-B.
- ✚ Incidence de la crise sur la disponibilité de la main d'œuvre agricole MO moins disponible en 2015 qu'en 2014 en mai-juillet 2015.
- ✚ Incidence des effets de la crise sur les préparatifs de la saison 2015-C (saison marais)
- ✚ Incidence des effets de la crise sur les préparatifs de la saison 2016-A.
- ✚ Incidence de la crise sur l'épargne domestique.
- ✚ Incidence sur les prix au producteur en 2014 et 2015 (Globalement, les prix au producteur en 2015 des produits vivriers considérés comme essentiels dans l'alimentation des burundais ont chuté par rapport à ceux de 2014 dans l'ordre de grandeur compris entre 3% et 13% en négatif)
- ✚ Incidence des effets de la crise sur les prix des produits agricoles sur le marché.
- ✚ Incidence de la crise sur le remboursement des crédits agricoles.
- ✚ Incidence des effets de la crise sur la Sécurité alimentaire.

Enfin, la mission n'avait nullement la prétention d'avoir fait une évaluation complète des impacts de la crise politique au Burundi sur le secteur agricole. C'était juste une modeste contribution permettant d'avoir une vue de la situation socio-économique sur une petite partie du



territoire national qui reflète la diversité agro-climatique qui caractérise le Burundi et les réalités du terrain.

En admettant que l'étude en question a dégagé des résultats escomptés, pour matérialiser et apporter une contribution significative d'inversion des tendances, une série de recommandation a été formulée pour être présentée à qui de droit:

A l'endroit du Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA), la mission a recommandé :

- 1) Développer une synergie avec la plateforme nationale des urgences afin de développer une action commune tout en se focalisant sur l'appui à la production en distribuant des semences lors des saisons 2016 A et 2016 B ;
- 2) Approcher les PTF pour demander un appui financier nécessaire pour :
 - a. réaliser une étude d'évaluation permettant de mieux connaître l'ampleur des impacts de la crise politique sur le secteur agricole sous tous les aspects (aspect économique, aspect social et aspect environnemental),
 - b. et préparer un plan d'action chiffré en vue d'aider les populations victimes de la crise politique à se relever de la situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté.
 - c. Mettre en place un système de monitoring des indicateurs de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation des denrées alimentaires et de la possession des stocks de sécurité au niveau communautaire. Les principaux indicateurs à suivre de près sont notamment les suivants :
 - (i) *les principales sources de nourriture des ménages par groupes d'aliments,*
 - (ii) *la proportion de ménages en % ayant des ressources (stock de vivres, champs de produits vivriers ou de l'argent) pour assurer la nourriture des ménages pendant une période donnée,*
 - (iii) *le nombre moyen de repas quotidien par ménage,*
 - (iv) *le nombre moyen de jours de consommation par groupes d'aliments par semaine.*
- 3) Continuer à faire le plaidoyer au niveau agricole pour amener l'Etat à assister les victimes de cette crise.

Aux organisations de producteurs agricoles(OP):

- 1) Mettre en place un cadre de dialogue au sein des organisations de producteurs afin de trouver des solutions adaptées à leur terroir ;
- 2) Plaider auprès des IMF pour aider les producteurs à obtenir un rééchelonnement de leurs dettes pour éviter un défaut de paiement de la part des coopératives et pouvoir accéder à d'autres crédits ultérieurement ;
- 3) Aider les producteurs à accéder aux engrais et aux semences de qualité ;
- 4) Mettre en place des caisses de solidarité afin de mettre en place des dispositifs de protection contre les impacts de la crise politique sur le long terme. Dans les zones où ces caisses de solidarité existent déjà, la mission recommande aux OP de s'assurer de leur bonne gestion et de former les producteurs à l'utilisation de ces caisses ;

- 5) inciter les producteurs agricoles non membres des OP à s'unir et à former leurs OP ou à adhérer à celles qui sont déjà en place ;
- 6) consolider les OP existantes ;
- 7) participer dans la mesure du possible aux négociations de résolution de la crise pour s'assurer que les intérêts des producteurs sont respectés ;
- 8) faire le suivi et évaluation du niveau d'encadrement des producteurs;
- 9) assumer une grande responsabilité dans le développement du pays.

Aux producteurs:

- 1) Se mettre ensemble et être solidaires
- 2) Veiller à l'unité des organisations paysannes auxquelles ils adhèrent et ne pas y semer la discorde en dépit des différences au point de vue politique ;
- 3) Se spécialiser dans leurs activités agricoles.

A l'endroit du Gouvernement:

- 1) Assurer la sécurité de la population qui est majoritairement constituée par des agri-éleveurs ;
- 2) Veiller à la sécurité des propriétés foncières des réfugiés en obligeant l'administration locale à décourager toute tentative d'appropriation illégale des terres appartenant aux réfugiés par la population restée sur place ;
- 3) Accorder une attention particulière à la sécurité des cultures et du cheptel en décourageant les vols de récoltes sur pied et de bétail au moyen de sanctions appropriées visant à combattre l'impunité dans le cadre d'une justice équitable ;
- 4) Secourir les victimes de la crise ;
- 5) Dans les zones fortement frappées par la crise:
 - (i) Fournir à la population victime de la crise des vivres essentiels leur permettant de subvenir à leurs besoins jusqu'à la saison culturale 2016 B.
 - (ii) organiser des campagnes de distribution de semences maraichères et de cultures vivrières (haricots, maïs, etc.) pour pallier le manque de semences chez les ménages qui ont fait des ventes de détresse des produits agricoles sur pieds ou après la récolte ;
 - (iii) Améliorer l'accès des producteurs aux semences et plants de qualités et aux engrais minéraux.
 - (iv) procéder au repeuplement de cheptel surtout le petit bétail dans les zones identifiées comme les plus touchées ;
 - (v) Faire un appui dans la fourniture de kits vétérinaires pour les zones affectées par les maladies du bétail ;
 - (vi) Organiser en collaboration avec les agences des Nations Unies et la société civile des campagnes de sensibilisation pour le retour des réfugiés afin de rapatrier le maximum possible de main d'œuvre agricole nécessaire pour les saisons culturales 2016 A et B ;
 - (vii) Fournir un appui de kits d'engrais et /ou de fumier organique pour restaurer la fertilité du sol dans les zones plus affectées ;
 - (viii) Instaurer un système de paiement échelonné des engrais pour permettre aux producteurs de préparer les saisons agricoles suivantes.

- 6) Mettre en place un cadre de dialogue national au niveau de chaque commune pour éviter toute incompréhension susceptible de provoquer de nouvelles situations d'insécurité au niveau communautaire ;
- 7) Dialoguer avec les opposants pour consolider la paix afin que les producteurs puissent continuer sereinement leurs activités ;
- 8) Considérer l'importance des producteurs agricoles et les intégrer dans le dialogue politique car ils sont au centre de tout et sont les plus touchés par les crises ;
- 9) Approcher les PTF afin de pouvoir bénéficier de leurs appuis techniques et financiers dans le secteur agricole :
- 10) Contrôler les prix des denrées alimentaires pour éviter la hausse due à la spéculation des commerçants.
- 11) Mettre en place, en collaboration avec le SNU et la Société civile, un système de veille sur l'évolution des menaces potentielles pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations afin de préparer une riposte appropriée à chaque type de menace. Une attention particulière doit être accordée à l'évolution du climat sécuritaire et à la concorde nationale entre les composantes de la population.

A l'endroit des PTFs:

- 1) appuyer financièrement les OP faitières pour qu'elles puissent aider leurs membres en matière de semences, crédits, etc. ;
- 2) appuyer valablement le GPA pour qu'il puisse jouer pleinement le plaidoyer et le monitoring des aides agricoles (intrants, semences, etc.) jusqu'à la base pour l'intérêt des producteurs agricoles et /ou communautés ;
- 3) renforcer l'appui financier à la société civile burundaise œuvrant dans le secteur agricole pour bien accompagner les producteurs agricoles à la base ;
- 4) appuyer les groupes les plus vulnérables à développer des activités génératrices de revenus à impacts rapides comme le petit commerce, les tontines de microcrédit ;
- 5) appuyer financièrement le gouvernement et les OP pour réaliser les actions susceptibles de résorber les effets de la crise.
- 6) appuyer le consortium (FOPABU, INADES, CAPAD et ACORD) pour mener en 2016 une étude d'évaluation très minutieuse dans toutes les provinces du Burundi pour rendre compte progressivement de l'ampleur des impacts de cette crise.

II.3 Elaboration et soumission d'un projet d'appui institutionnel du FOPABU

Au Burundi, le secteur agricole occupe plus de 90 % de la population active avec plus de 75% de la population qui connaît une insécurité alimentaire. Le pouvoir économique du secteur agricole est très considérable car il contribue à 50% du PIB avec plus de 95% aux recettes d'exploitation (devise). La part du budget national alloué au secteur agricole n'a jamais atteint 10% comme le stipule les Accord de Maputo(2003) auxquels le Burundi a suscrite. La terre

arable se raréfie de plus en plus car la taille moyenne nationale d'une exploitation agricole est estimée à 0,5ha(2009) par ménage. La démographie est galopante avec une moyenne de 6 enfants par ménage, alors que 90% de la population vit dans le monde rural (cfr documents de politique).

Face à cette situation de fait, plusieurs intervenants sont à l'œuvre pour essayer de relever ou d'alléger la situation au profit des producteurs agricoles qui en subissent le premier. On remarque plusieurs actions réalisées par le secteur public, les privés, les partenaires technique et financier ainsi que celles de la société civile dont les OP. Celles-ci jouent un rôle indéniable pour les intérêts des paysans. Parmi ceux-ci, le FOPABU vient en premier lieu et compte onze fédérations, confédérations et collectifs membres. Dès sa création, il n'a pas encore parvenu à remplir pleinement sa mission et ses objectifs suite aux différents défis dont il fait face. Ces derniers sont souvent liés à sa jeunesse, équipements limités, le personnel insuffisant et certaines capacités managériales non encore acquises par ses organes.

Tous ces défis constituent un frein au plaidoyer agricole et à la consolidation du mouvement paysan burundais, alors que ledit forum défend les intérêts du monde rural dans le but d'améliorer les conditions de vie fondées sur le secteur agriculteurs.

C'est dans cette optique que le FOPABU a rédigé un projet d'appui institutionnel de quarante-six million neuf cent quatre-vingt-six mille franc burundais (46 986 000FBU soit 27 639 euros) et il a été soumis à l'Oxfam Novib néerlandaise pour financement de trois mois (octobre-décembre 2015).

L'objectif de ce projet était de renforcer les capacités institutionnelles du FOPABU pour accroître ses interventions en vue de s'imposer davantage en tant qu'interlocuteur incontournable du Gouvernement et des PTFs en matière de plaidoyer agricole pour la défense des intérêts des producteurs agricoles du Burundi à tous les niveaux sachant qu'il assure le lead du Groupe de Plaidoyer Agricole « GPA » au Burundi.

Grâce à cet appui, le FOPABU s'est procuré du matériel lui renforçant certaines capacités managériales, bureautique (comme le groupe électrogène, ordinateurs, photocopieuse, abonnement internet pour 3 mois), moyens de déplacement (2 motos), outils de planification stratégique, de gestion des projets et organisationnel par une formation action réalisée.

En résumé, toutes les activités et appuis prévus dans ce projet ont été exécutés au cours de la période souscrite. L'organisation se réjouit des résultats atteints car les équipements au FOPABU s'améliorent progressivement suite à cet appui par Oxfam Novib. La mobilisation de fonds continu afin de monter l'échelle de développement matériel du mouvement paysan à travers le plaidoyer agricole réalisé par le FOPABU.

II.4 Organisation de la foire nationale agricole et le forum national paysan, édition 2015

Chaque année depuis l'an 2009, un forum national paysan et la foire agricole sont organisés



par le FOPABU en collaboration avec ses différents partenaires et cela pour la 7^{ème} fois. Ces événements constituent un cadre de plaidoyer plus approprié via un rassemblement des producteurs provenant de tout le pays afin d'échanger, exhiber et promouvoir leurs produits agropastoraux tout en dégageant les défis rencontrés.

En effet, la foire nationale agricole et le forum national paysan, édition

2015 ont été conjointement organisés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

(MINAGRIE), le Forum des Organisations des Producteurs Agricoles du Burundi (FOPABU), la Confédération des Associations de Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD). La foire et le forum ont eu lieu à Bujumbura du 03 au 05 septembre 2015 au Lycée SOS Herman Gemneir (HG) sous le thème « *Appuyons la promotion des techniques de valorisation des produits agropastoraux pour le*



développement durable de l'agriculture burundaise ». Le comité de préparation mixte mis en

place a facilité tout le processus de l'organisation de ces événements.



Pour la première fois, la foire et le forum ont été couplées pour plus d'efficacité et d'efficacités suite à la crise politique qu'a connu le Burundi depuis le mois d'avril 2015 et qui a par conséquent fragilisé la mobilisation de fonds comme à

l'accoutumé afin de séparer nettement ces événements.

L'objectif traditionnel de l'organisation du forum est de faciliter la rencontre des producteurs agricoles de tous les coins du pays pour échanger sur les problèmes majeurs qui handicapent le développement du secteur agricole.

Les principaux objectifs du forum:

- faire rencontrer les différentes associations de producteurs agricoles et des autres



- intervenants dans le secteur agricole ;
- grâce à cette rencontre, les producteurs échangent de l'expérience dans la conduite
- agropastorale et

transformation/conservation des produits agricoles ;

- contribuer à accroître la visibilité des associations des producteurs agricoles et
- d'éleveurs ;
- améliorer la communication entre les différents acteurs actifs en matière d'agriculture et
- d'élevage ;
- Echanger sur les problèmes primordiaux que les producteurs rencontrent dans l'exécution de
- leur métier agropastoral.

Les thèmes qui ont été retenus pour le présent forum étaient les suivants :

- Les pistes burundaises pour un meilleur accès des organisations paysannes aux marchés institutionnels ;
- L'état des lieux de l'accès aux intrants agricoles au Burundi (engrais et semences)
- Les réalisations des



- organisations paysannes dans la mise en œuvre du PNIA ;
- La problématique de stockage et de transformation de la production au Burundi ;
- Le contrôle de qualité sur la chaîne de production ;
- Présentation et validation de la feuille de route issue du forum National Paysan de 2014 et la déclaration du forum national de l'agriculture familiale.

Dans les cérémonies d'ouverture, presque tous les orateurs ont vivement remercié les différents organisateurs qui se sont donnés corps et âme tant dans la préparation que dans la réalisation de ces activités de si grande envergure. Ils n'ont pas oublié de montrer les résultats attendus de ce forum national paysan et la foire entre autre mettre ensemble les partenaires œuvrant dans le même domaine pour développer tous les pôles de l'agriculture.

Des invités de marque venus de tout le pays avaient répondu présents notamment, les Représentants des missions diplomatiques (Chine), les Représentants des Organisations Internationales (PAM, FAO, etc.), les Représentations des différentes institutions gouvernementales, les Représentants des organisations non gouvernementales (ONGs), les Représentants de Organisations de Producteurs «OP», les représentants des Organisations d'Appui «OA». Les autres participants au forum et à la foire sont venus de tout le pays et sont de catégories différentes notamment les représentants des producteurs agricoles organisés en coopératives membres des organisations des producteurs agricoles, les apiculteurs, les pêcheurs, les représentants des partenaires techniques et financiers, les cadres venus des différents Ministères dont celui de l'Agriculture et de l'Élevage, du commerce et de l'industrie, du développement communal

Pour sanctionner les festivités de ces événements comme d'habitude, une déclaration a été publiée avec les décisions suivantes :

- Lecture et adoption à l'unanimité des participants d'une feuille de route et sa déclaration issues du Forum National sur l'Agriculture Familiale tenu en dates du 14 au 16 octobre 2014 ;
- Echelonner la feuille route de 2015 à 2025 ;
- Décliner de cette feuille de route des plans d'actions annuels tout en veillant aussi à la promotion de l'élevage ;
- Promouvoir la visibilité la filière pêche et pisciculture au Burundi ;
- Renforcer progressivement les capacités techniques des producteurs l'Agriculture familiale tout en veillant à la dimension genre ;
- Doter des moyens suffisants au Bureau Burundais de Normalisation «BBN» et le Centre National de Transformation Agroalimentaire «CNTA» pour que ces structures jouent pleinement leur rôle de sensibilisation et renforcement des capacités en matière de transformation et conservation ;
- Suivre la loi régionale régissant les coopératives pour qu'elle soit adoptée par le Gouvernement du Burundi avant d'être reconnue par la Communauté East Africaine «CEA» en 2014 ;
- Plaider pour la multiplication des unités de transformation pour amorcer la valorisation des produits agricoles ;

- Accroître l'accès de la population aux crédits agricoles de manière pérenne, accompagner et sécuriser l'offre de services financiers ;
- Plaider pour la mise en place d'une banque agricole ;
- Continuer à sensibiliser les producteurs agricoles à l'utilisation durable des engrais pour sauvegarder la fertilité des sols ;
- Respecter les Accords de MAPUTO pour l'intérêt des producteurs Agricoles Burundais ;
- Mener les consultations provinciales pour la revue intégrale du PNIA.



En somme, ces événements ont atteints des résultats attendus malgré la situation sécuritaire de 2015 qui a caractérisé la ville de Bujumbura. Les producteurs ont pu présenter leurs préoccupations en matière agricole à qui de droit et une déclaration a été publiée. Ainsi, la foire quant à elle a permis une exposition vente de différents produits agricoles. Les producteurs ont en plus échangé l'expérience sur la transformation de certaines denrées alimentaires pour accroître la valeur des produits sur le marché.

II.5 Participation aux réunions ou évènements organisés par les partenaires

Sachant que les actions du FOPABU consistent généralement au plaidoyer agricole, ce dernier doit participer activement dans certaines réunions organisées par ses différents partenaires (étatiques, PTFs, société civile, etc.). Le but est de recueillir des informations actualisées dans le secteur agricole afin d'en déduire les aspects de plaidoyer le cas échéant mais aussi de partager leurs réalisations en cours et les grandes préoccupations des exploitants agricoles. Ces rencontres sont souvent des occasions de plaidoyer, tout dépendra du thème ou objets de ces derniers par rapport aux besoins prioritaires des producteurs sur lesquels le FOPABU et les membres du GPA opèrent pour une période bien précise.

A titre illustratif, au cours l'année 2015, le FOPABU a régulièrement aux rencontres suivantes :

1. Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural « GSADR » du 9 avril 2015. A cette occasion, le FOPABU a démontré aux partenaires que le renforcement de capacités et l'échanges d'expériences entre les producteurs burundais et des autres pays déjà avancés en matière de positionnement du secteur agricole au développement du pays sont plus importants.
2. Préparation de la Journée Mondiale de l'Alimentation(JMA) du 16 octobre 2015 sous le thème : « *la protection sociale et l'agriculture : briser le cycle de la pauvreté rurale* ». Au cours de la semaine dédiée à l'alimentation, le FOPABU a pu représenter toutes les OP du Burundi dans un panel organisé à la Télévision Nationale du Burundi avec la présence de Son Excellence le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, le Représentant de la FAO au Burundi et les Représentants des Organisations d'Appui « ADISCO ». Monsieur Richard HAVYARIMANA qui a représenté le FOPABU à ce panel a tracé les défis rencontrés par le producteur au niveau social surtout la femme agricultrice. Il a proposé des solutions possibles pour briser le cycle de la pauvreté rurale une fois appuyés sur toute la chaine de valeur.
3. Ateliers organisés par le MINAGRIE, Oxfam Novib, Oxfam Intermond, Projet OSCAR, les OA, les OP, les organisations de la Société civile ;
4. Etc.

Les canaux de plaidoyer sont multiples et multiformes. La participation aux réunions des partenaires est l'un des canaux fiables car on échange vis-à-vis et parfois les résultats sont positifs. Toutefois, l'année 2015 n'a pas été favorables car la plupart des partenaires techniques et financiers ont quitté le pays ce qui a fragilisé plusieurs cadres d'échanges dont les GSADR.

En somme, le plaidoyer est une activité principale réalisée par le FOPABU au quotidien, en témoigne son service chargé de plaidoyer et communication. Presque la quasi-totalité de ses actions consistent à l'influence des politiques en faveur des producteurs agricoles qui croupissent encore dans la misère alors qu'ils sont acteurs incontournables dans le développement durable du pays.

III. REUNIONS DU GROUPE DE PLAIDOYER AGRICOLE

Le Groupe de Plaidoyer Agricole « GPA » mis en place en 2010 est un cadre d'échanges entre les organisations de la société civile œuvrant en matière agricole afin de définir des stratégies communes de plaidoyer agricole pour l'intérêt du producteur agricole. Ce cadre constitue une force auprès des institutions étatiques mais aussi auprès des partenaires techniques et financiers. Il est reconnu par ces différents partenaires, la preuve en est que leurs déclarations sont acceptées et parfois prises en compte par les décideurs. Le GPA rassemble actuellement 11 Organisations de Producteurs « OP » et les 10 Organisations d'Appui « OA » autour des

thèmes bien choisis par rapport à l'actualité ou priorité du moment en matière agricole pour l'intérêt du paysan.

Les objectifs du GPA sont notamment de :

1. S'impliquer activement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes visant le développement du monde rural ;
2. Conduire le dialogue et les négociations avec les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers ;
3. Mener les actions de plaidoyer sur base des préoccupations prioritaires des producteurs agricoles.

Sous le lead du FOPABU (cfr charte du GPA), au cours de l'année 2015, plusieurs réunions du GPA ont été tenues. Durant le premier semestre 2015, deux réunions du GPA ont été organisées, le 9 janvier et 27 mars 2015 respectivement.

III.1 GPA du 9 janvier 2015

Les points portant l'agenda étaient : état d'avancement de la Stratégie Sous Sectoriel d'Appui aux OPA, présentation et visite du nouveau bureau du FOPABU.

En effet, la stratégie n'a pas jusqu'à maintenant connu des avancés suite aux divergences très prononcées basées sur son esprit et son orientation. Les membres du GPA, le Gouvernement et les partenaires financiers dont principalement le PAIOSA n'a pas une même lecture de sa vision. Pour essayer de dénouer progressivement la question, une visite d'échange d'expérience au Sénégal a été longtemps planifiée sans succès pour apprendre des autres les meilleures pratiques d'ailleurs et quelques enjeux y relatifs. Les participants ont recommandé le suivi régulier de ce dossier très important pour le développement du secteur agricole.

Les participants ont profité de l'occasion pour visiter le nouveau bureau du FOPABU qui a d'ailleurs hébergé la présente réunion. Ils n'ont pas manqué à féliciter le FOPABU qui, depuis son existence était toujours hébergé par certaines organisations membres dont la CNAC et la CAPAD. Un moment de remerciement à ces deux organisations a été saisi et tout en chacun présent a été sollicité de continuer à appuyer FOPABU pour atteindre les résultats escomptés et consolider davantage ses interventions pour atteindre progressivement le professionnalisme des producteurs et la sécurité alimentaire.

III.2 GPA du 27 mars 2015

Quatre points figuraient à l'ordre du jour.

Information sur les activités d'actualisation de la Stratégie Agricole Nationale «SAN» et de la revue à mi-parcours du Plan National d'Investissement Agricole «PNIA» par le représentant des OP à l'Equipe Technique National pour la revue du PNIA.

Actuellement, ce point, manifeste des avancés remarquables puisque les membres du GPA impliqués et le MINAGRIE ont régulièrement tenues plusieurs rencontres d'échanges et d'harmonisation de la méthodologie afin d'amorcer les consultations nationales visant l'actualisation du PNIA car sa revue a été achevé, on attend la publication du rapport final de la revue intégrant les observations du GPA.



Présentation des échanges issus des rencontres FOPABU et ses différents partenaires dont le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement «CCFD-Terre solidaire» au mois de février 2015 et perspectives de mise en place d'un plan commun de plaidoyer du GPA pour 2015, élaboration d'une vision à long terme du plaidoyer agricole et d'une charte de collaboration du GPA.

Le projet de charte de collaboration est disponible, une réunion de sa validation devrait se tenir à la fin du mois d'avril 2015 mais elle a été reportée suite à la crise politique qu'a connue le Burundi depuis lors. Elle sera organisée 2016 et par après on aura l'occasion d'étudier comment mettre en place un plan commun de plaidoyer du GPA en se focalisant sur les dispositions de ladite charte adoptée.

Information sur le processus d'élaboration de la Stratégie Sous-Sectorielle d'Appui aux OPA (SSSOPA).

Le départ de certains partenaires techniques et financiers «PTFs» a handicapé le financement d'une visite d'échange d'expérience au Sénégal. Ou tout au moins une réorientation de la méthodologie de son élaboration et sa mise en œuvre par certains partenaires impliqués, le cas échéant s'avère nécessaire. Noter que cette visite a été initialement prévue au mois de février ou mars 2015 en vain. Ce voyage avait pour objectif de faciliter les échanges entre une délégation burundaise composée de représentants du Ministère ayant l'agriculture dans ses attributions, les leaders des OP, certains PTFs impliqués et les OP sénégalaises œuvrant dans le secteur.

Les divers ont porté exclusivement sur les quatre nouvelles OP membres du FOPABU depuis décembre 2014. Les anciens membres du GPA les ont chaleureusement accueillis afin de

constituer une force multi-filière de plaidoyer non seulement dans l'agriculture mais aussi dans la filière pêche et élevage.

Nous voudrions signifier que la crise politique au Burundi qui s'est déclenché le 27 avril a fortement perturbé la tenue régulière des activités du GPA et du FOPABU. Plusieurs prévisions de fin du mois d'avril jusqu'au mois de juin et juillet ont été momentanément suspendues, pour ne reprendre que timidement plus tard.

III.3 GPA du 11 septembre 2015

En date du 11 septembre 2015, les Représentants du GPA et les membres de l'Equipe Technique Nationale (ETN) du MINAGRIE chargée d'élaborer la Stratégie Agricole



Nationale (SAN) et le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) se sont rencontrés dans un mini-atelier pour échanger sur la méthodologie et les modalités de conduire les ateliers régionaux dans le cadre du processus de révision de la SAN et du PNIA. Ce mini-atelier était facilité par le Consultant du Forum des Producteurs Agricoles du Burundi (FOPABU), Pr Patrice

NDIMANYA. Ce dernier a vu la participation des Consultants de la revue SAN & du PNIA, Messieurs Frédéric NTAGUNAMA et Cyrille HICINTUKA et facilité par l'Assistant du Secrétaire Exécutif du FOPABU chargé de plaidoyer et communication, Monsieur Richard HAVYARIMANA. A la fin de la séance une liste des zones de consultations tenant compte des réalités agro-socio-écologique a été élaborée et adoptée dans le but d'avoir une revue basée sur les réalités locales et intégrées.

III.4 GPA 23 septembre 2015

Dans la même suite d'idée portant le processus de préparation des consultations visa la revue PNIA et SAN, les organisations membres du GPA impliquées dans les consultations dont notamment, le FOPABU, ADISCO, CAPAD, CNAC, UCODE-AMR ont tenu leur réunion de suivi dans les enceintes du Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole «PAIOSA ». Le but ultime de cette réunion portait sur les échanges et la délibération des provinces, les communes et les zones concernées par les consultations mais aussi l'analyse des Termes de Référence et le budget global de cette activité. Comme les

consultants n'étaient pas encore prêts afin de rendre disponible ces éléments précités, les participants les ont recommandés de finaliser ce travail préalablement très important et partager les TDRs électroniquement aux partenaires impliqués dans le souci de recevoir les observations d'amélioration.

IV REUNIONS STATUTAIRES

IV.1 Réunions du Comité Exécutif

Le FOPABU comme tant d'autres organisations sans but lucratif organise des réunions statutaires car il dispose de différents organes conformément aux textes réglementaires (Cfr l'article 22 des statuts, *Le Conseil d'Administration se réunit une fois par trimestre et autant de fois que de besoin, sur invitation et sous la présidence du Président ou à défaut, du Vice-Président, «... »*). Ces organes sont composés par l'Assemblée Générale, le Comité Exécutif « CE » et le Comité de Surveillance.

Pour l'année 2015, le CE composé par 7 leader des OP membres a tenu toutes les réunions prévues, en témoignent les PV (cfr le secrétariat du FOPABU) du 9 janvier 2015, du 14 février, du 20 février, 12 juin, du 22 octobre 2015 et du 6 novembre. Ils ont vérifié et orienter la gestion de l'organisation conformément à la loi, aux planifications et aux priorités des producteurs agricoles.

IV.2 Réunions du Comité de Surveillance

Le Comité de Surveillance composé par 3 personnes dont deux femmes ses réunions afin de remplir sa mission de contrôle de la gestion financière et autres patrimoines de l'organisation comme le stipule l'article 24 des statuts. Tous ses membres ont chaque fois répondu à l'invitation (cfr les PV de leur mission du 1-3 avril 2015, du 28-30 octobre 2015 et du 28-29 et 30 décembre 2015). Le comité a fait des constats de gestion de l'organisation et a dressé des recommandations d'amélioration progressivement.

V CONTRAINTES

Les contraintes d'origine interne et externe rencontrées au cours de la mise en œuvre du plan d'action portant l'exercice 2015 n'en manquent plus.

V.1 Au niveau externe

- La crise politique d'avril 2015 a occasionné des présences irrégulières au service.
- Le départ de certains partenaires techniques et financiers sur lesquels le FOPABU comptait certains appuis.

- La non-participation régulière de certains partenaires locaux (OA et OP) lors de certaines activités communes suite à leur cahier de charge saturé, disent-ils. Cela a poussé le FOPABU d'une part d'ajourner certaines activités ou d'accuser un retard d'autre part.
- Manque d'appui financier suffisant pour mettre en œuvre toutes les activités prévues dans le plan d'action 2015. Cette contrainte budgétaire a occasionné une réalisation des activités ponctuelles non préalablement planifiées.

V.2 Au niveau interne

- Personnel du FOPABU insuffisant ;
- Une communication moins développée entre les OP membres jusqu'à la base à cause de l'insuffisance financière ou aux outils de communication insuffisants et moins vulgarisés.
- Manque de moyen de déplacement adéquat (véhicule) pour bien mener le plaidoyer en temps réel et au moment opportun dans le but de renforcer le positionnement et la visibilité du FOPABU.

RECOMMANDATIONS

Au Gouvernement

- Continuer à considérer le FOPABU-Ijwi ry'abarimyi comme une grande plate-forme nationale bien structurée à l'échelle nationale capable de défendre les intérêts des agriculteurs en l'impliquant chaque fois dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes agricoles de la base au sommet.
- Appuyer et continuer à accompagner le FOPABU dans ses initiatives pour l'intérêt et le développement du secteur agricole dans les différentes filières en tant qu'interlocuteur des producteurs burundais.
- Prendre en compte les déclarations/recommandations des fora paysans dans les politiques et programmes nationaux.

Aux partenaires techniques et financiers

- Appuyer considérablement le FOPABU techniquement et financièrement pour qu'il puisse répondre positivement à son cahier de charge, généralement très surchargé et servir correctement leurs membres en recrutant des unités supplémentaires afin de promouvoir l'efficacité dans la gestion institutionnelle pour un plaidoyer fort et promettant.
- Continuer à accompagner le FOPABU dans son plan stratégique et ses plans d'actions opérationnelles pour renforcer progressivement les capacités des OP membres et imposer son positionnement et sa visibilité à l'échelle nationale.

Aux organisations d'appui

- Continuer à accompagner le FOPABU et ses OP faitières membres afin de répondre aux principaux besoins des producteurs.
- Améliorer la participation active dans les réunions du GPA afin de mener un plaidoyer bien coordonné pour être plus efficace.
- Promouvoir le partage d'information afin de renforcer la synergie d'action de plaidoyer agricole pour l'intérêt des producteurs.

CONCLUSION

On ne saurait terminer ce rapport sans toutefois reconnaître l'appui technique et financier de différents partenaires dont notamment le CCFD, CSA, Oxfam Novib, ADISCO, RAPES Burundi, etc. Le CCFD est particulièrement remercié grâce à son appui institutionnel pour faire fonctionner au quotidien le FOPABU. Les conseils et les observations fournis au cours de toute l'année 2015 nous ont permis d'améliorer progressivement le fonctionnement du FOPABU. Nous réitérons la franche collaboration qui a caractérisé notre partenariat et le FOPABU va essayer de renforcer ladite collaboration pour l'intérêt des producteurs.